Délégation Territoriale du VAR

Service Communal d'Hygiène et de Santé
4, rue Calmette et Guérin
83500 LA SEYNE SUR MER
☎ 04.94.94.70.73
04.94.87.74.33
schs@la-seyne.com

Surveillance Sanitaire des Eaux de Baignade en Mer
Commune de LA SEYNE sur Mer

Zones de baignade	Classement Définitif 2009	Qualité des prélèvements hebdomadaires de la saison 2010																				
		18/5	25/5	1/6	2/6	8/6	15/6	17/6	22/6	29/6	6/7	13/7	15/7	16/7	20/7							
Balaguier	B	○				○	FP	R	○		○				⊙							
Fabrégas	A	○		○ FP	R	○	✖ FP	○ R	○	○	○	○			○							
Fabrégas est	A	○		○ FP	R	○	✖ FP	○ R	○	○	○	⊙			○							
La Verne	A	○		○		○	✖ FP	○ R	○	○	○	○			○							
La Vernette	A	○				○	FP	R	○		○				○							
Mar Vivo PdSecours	A	○ F	R	○		○	✖ FP	⊙ R	○	○	○	⊙			○							
Mar Vivo Ch,Hermitte	A	○ F	R	○		○	⊙ FP	R	○	○	○	⊙			○							
Sablettes ch du Rey	A	○ F	R	○		○	○ FP	R	○	○	○	✖	⊙ FP	R	○							
Sablettes Centre	A	○		○		○	○ FP	R	○	○	○	○			○							
Sablettes est	A	○		○		○	○ FP	R	○	○	○	⊙			○							
Le Bœuf	A	○				○	FP	R	○		○				○							
Le Jonquet	A	○				○	FP	R	○		○				○							

Classement des années précédentes	
A	Bonne qualité
B	Qualité moyenne
C	Eau momentanément polluée
D	Mauvaise qualité

Qualité des prélèvements hebdomadaires / Samples quality			
○	Bonne qualité / Good quality	Respect des normes impératives européennes	
⊙	Qualité moyenne / Average quality		
✖	Mauvaise qualité / Poor quality	Non respect des normes impératives européennes	
F	Fermeture de zone de baignade	R	Réouverture Zone de baignade
FP	Fermeture Préventive de zone de baignade		Analyses supplémentaires ville

EAU CONFORME ***A LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR POUR LES EAUX DE BAIGNADES***

Remarques ***: - Entre Mar Vivo ch Hermitte et Les sablettes ch Rey sur la plage des procédures de périls sont en cours suite au mauvais état des murs privés ;- L'accès aux plages du Jonquet et au Boeuf est toujours interdit ;-A signaler la transparence inférieure à 1 m dans certaines zones de baignades, qui peut représenter un risque de noyade notamment pour les jeunes enfants.***

La Seyne/mer Le 23/7/2010
Le responsable du SCHS
F. CLAMONT